



Ville de  
**rimouski**

# Rapport du maire sur la situation financière

---

Présenté le 7 novembre 2016



## TABLE DES MATIÈRES

Retour sur les états financiers 2015.....	2-3
Rapport de l’auditeur indépendant.....	3
Programme triennal des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018 .....	3
Indications préliminaires sur les résultats de l'année en cours 2016 .....	3
Orientations générales du budget 2017 et du prochain programme triennal des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019.....	3-4
Conclusion .....	4
Annexes .....	5
Traitement des élus municipaux - 2015 .....	5
Allocation de dépenses versée par la Ville.....	5
Rémunération et allocation versées par la MRC de Rimouski-Neigette .....	5

Chers collègues,  
Mesdames,  
Messieurs,

À titre de Maire de la Ville de Rimouski, c'est avec plaisir que je vous présente le Rapport sur la situation financière de notre ville. Considérant mon départ prochain de la mairie il s'agit de ma dernière présentation et je précise que les modifications apportées à la législation municipale font en sorte que la présentation de ce rapport, dans sa forme actuelle, ne sera plus requise.

Nous pouvons être fiers des résultats qui reflètent la bonne santé financière de Rimouski.

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, les sujets suivants seront présentés brièvement :

- Retour sur les états financiers 2015;
- Rapport de l'auditeur indépendant;
- Programme triennal des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018;
- Indications préliminaires sur les résultats de l'exercice en cours 2016;
- Orientations générales du budget 2017 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019.

De plus, vous trouverez en annexe un tableau présentant la rémunération et les allocations de dépenses accordées aux élus. Vous pourrez également consulter au bureau du greffe la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ accordés depuis le 6 octobre 2015 jusqu'au 5 octobre 2016 inclusivement.

## **RETOUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2015**

L'exercice financier 2015 non consolidé de la Ville de Rimouski s'est terminé avec un excédent des revenus sur les dépenses de 5 717 587 \$. Les revenus se sont élevés à 79 450 294 \$ et les dépenses à 73 732 707 \$. Cet écart est attribuable à l'augmentation de nos revenus provenant principalement de la vente des terrains de notre réserve foncière et à l'augmentation de l'assiette fiscale de la ville.

En 2015, 19 632 859 \$ ont été attribués à des dépenses en immobilisations. Parmi les principales réalisations, mentionnons l'ouverture de nouvelles rues pour le développement résidentiel, commercial et industriel, la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que l'acquisition de terrains et de bâtiments. Des investissements ont également été faits dans les parcs et les équipements de loisirs, dont le réaménagement de la bibliothèque Lisette-Morin et le remplacement des bandes et baies vitrées au Colisée Financière Sun Life.



Au 31 décembre 2015, le surplus accumulé non affecté s'élevait à 15 136 230 \$, soit une hausse de 4 960 495 \$ par rapport au 31 décembre 2014. Au cours de l'année 2015, nous avons utilisé le surplus pour augmenter le fonds de roulement de 686 000 \$, ce qui nous permet de financer les immobilisations sans emprunter sur les marchés extérieurs.

Au 31 décembre 2015, l'endettement total net à long terme s'élevait à 49 181 397 \$, soit une baisse de 287 360 \$ par rapport au 31 décembre 2014. C'est un résultat très positif car depuis la création de la nouvelle Ville de Rimouski, c'est la deuxième année consécutive que le niveau d'endettement se situe sous le seuil des 50 M\$.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Les états financiers de la Ville de Rimouski ont été audités par la firme Deloitte. Le rapport de l'auditeur indépendant ne contient aucune réserve et indique que les états financiers consolidés produits donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Rimouski au 31 décembre 2015.

## **PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI) 2016-2017-2018**

Le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Rimouski contient 93 projets dont les coûts sont estimés à 107 310 700 \$. Les investissements en loisir et vie communautaire occupent la plus grande part de ce programme avec le projet d'un complexe glaces et piscines. Le PTI prévoit également la construction de nouvelles rues et l'aménagement de terrains à des fins de développement résidentiel, commercial ou industriel.

## **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE EN COURS - 2016**

Nous prévoyons terminer l'année 2016 avec un excédent des revenus sur les dépenses d'environ 885 574 \$ (1,1 %) sur un budget global de 79 238 176 \$.

Des revenus extraordinaires de l'ordre de 485 000 \$ générés par des droits de mutation, des économies de taux d'intérêt totalisant 220 000 \$ et une mise en application retardée dans la mise en œuvre de certaines réorganisations de services justifient le résiduel du surplus anticipé.

## **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017 ET DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal confirmera ses priorités en immobilisations pour les années 2017-2018-2019. La construction de nouvelles infrastructures sportives (patinoire, centre aquatique, complexe multisports, etc.) sera un enjeu important du prochain plan triennal. Nous poursuivrons les démarches qui permettront la réalisation de ces projets d'ici 2021. Nous devons également y inclure d'importants travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie et prévoir la construction de nouvelles rues pour répondre à la demande dans le secteur résidentiel, commercial et industriel.

Nous poursuivrons notre programme de modernisation de nos équipements et véhicules motorisés de même que la mise à niveau de nos bâtiments.

Enfin, comme par les années passées, nous devons prévoir les crédits nécessaires qui tiennent compte de l'augmentation des coûts reliés à l'indexation des coûts de main-d'œuvre conventionnée et de nos engagements contractuels. Nous devons également inclure des crédits pour la mise en œuvre du plan d'action résultant de la consultation Rimouski 2020 et pour poursuivre le déploiement de la collecte et du traitement des matières organiques. Enfin, nous poursuivrons nos efforts pour mettre en place le plan de relève de la main-d'œuvre dans la fonction publique municipale.

L'adoption du budget 2017 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019 est prévue le 21 novembre prochain.

## CONCLUSION

Dans un contexte où le ralentissement économique, ressenti sur les scènes provinciale et fédérale, vient mettre une certaine pression sur nos investissements futurs, la Ville de Rimouski poursuivra son développement résidentiel et commercial pour répondre aux besoins des Rimouskoises et des Rimouskois, en se dotant des infrastructures qui nous permettront d'avoir une offre de services adaptée et de demeurer attractifs au Québec

Un de nos enjeux importants est de financer adéquatement nos projets majeurs. L'engagement du nouveau gouvernement fédéral, de doubler ses investissements et de permettre des projets communautaires, changera de façon importante l'aide financière potentielle. De plus, les différents programmes de subventions que le gouvernement provincial a mis en place permettront d'accélérer nos futurs investissements en infrastructures.

Les défis sont importants pour les prochaines années mais il est rassurant de constater que notre situation financière est saine, ce qui est un avantage pour maintenir un effort fiscal acceptable pour les citoyennes et citoyens. Nos gestionnaires et les membres du conseil municipal devront continuer à faire preuve de créativité et maintenir une gestion rigoureuse, afin de répondre adéquatement aux nouvelles responsabilités qui sont constamment dévolues au monde municipal.

Il est à mon avis primordial que les membres du conseil poursuivent leur travail d'équipe, en étroite collaboration avec l'administration municipale, afin d'atteindre les objectifs fixés pour assurer le développement de Rimouski, et ce, dans l'intérêt de la majorité des Rimouskoises et des Rimouskois.



Éric Forest,  
Maire

## ANNEXES

### TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX - 2015

#### VILLE DE RIMOUSKI

En vertu des règlements numéro 330-2007, 441-2009 et 744-2012

#### Rémunération annuelle de base

Maire	97 761,00 \$
Maire suppléant	3 310,00 \$
Conseillers, conseillères	19 587,00 \$

#### ALLOCATION DE DÉPENSES VERSÉE PAR LA VILLE

Les membres du conseil municipal reçoivent une allocation de dépenses égale à 50 % de leur rémunération incluant la prime de maire suppléant jusqu'à concurrence d'un maximum légal de 15 976 \$ en 2015.

#### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION VERSÉES PAR LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

En plus de la rémunération et de l'allocation versées par la Ville, le maire ou son remplaçant reçoit de cet organisme le traitement suivant :

<i>Rémunération</i>	<i>Allocation</i>
93,56 \$/par réunion	46,78 \$/par réunion

En 2015, le conseil des maires a tenu 17 réunions et le comité administratif 12 réunions pour un total de 29 réunions.